

21 mar 2016 -12:39

L'ONEM publie son rapport annuel 2015

Comme chaque année, l'ONEM publie son rapport annuel reprenant les principaux développements et réalisations de l'année précédente.

L'édition 2015 a été présentée à la presse le 17 mars et se compose de deux volumes:

Volume 1: Rapport d'activités

Volume 2: Indicateurs du marché du travail et évolution des allocations

Résumé des plus importantes évolutions de 2015

Le chômage indemnisé a sensiblement diminué en 2015, aussi bien le chômage complet que le chômage temporaire.

En ce qui concerne le chômage complet, il faut distinguer 2 groupes.

1. Les demandeurs d'emploi indemnisés. Leur nombre (417.432) est en diminution de 9% par rapport à 2014.
2. Les non demandeurs d'emploi indemnisés. Leur nombre a diminué en 2015 à la fois chez les chômeurs plus âgés dispensés (-15,9%) que chez les chômeurs avec complément d'entreprise dispensés (-6%).

Le nombre total de chômeurs complets indemnisés, demandeurs d'emploi et non demandeurs d'emploi, a en conséquence diminué de 9,9%, soit 62.459 personnes en moyenne annuelle.

Cette évolution s'explique principalement par 3 facteurs :

- Pour la 2ème année consécutive, la Belgique a connu une croissance modérée de 1,4% en 2015, après une croissance de 1,3% en 2014. Selon la Banque nationale, l'emploi a augmenté de 37.500 unités en 2015.
- Il y a aussi un effet démographique. La population active et la population en âge de travailler

augmentent moins qu'auparavant et les départs à la pension sont plus nombreux.

- Enfin, il y a l'effet de plusieurs réformes, principalement les fins de droits aux allocations d'insertion. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015, 29.155 personnes sont arrivées au terme de leur période d'indemnisation, soit 3 ans ou 3 ans au-delà de 30 ans selon la catégorie familiale. En moyenne annuelle, cela représente 23.394 personnes.

En ce qui concerne le chômage temporaire, on observe une diminution de 10,1% en 2015. Le chômage temporaire pour manque de travail résultant de causes économiques, qui reflète de plus près l'évolution de la conjoncture, a diminué de manière plus forte encore (-17,9 %).

Le nombre de travailleurs percevant des allocations d'interruption (288.107) a augmenté de 4,3%. Beaucoup de travailleurs avaient introduit des demandes fin 2014 pour échapper aux réformes qui ont introduit des conditions d'accès au régime plus strictes en 2015. Le nombre de demandes en 2015 a par conséquent sensiblement diminué.

Près de 125 millions de titres-services ont été utilisés en 2015, soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2014.

Les dépenses totales de l'ONEM, hors matières transférées aux régions, ont diminué de 696,3 millions d'euros en 2015. Sur 2 ans la diminution est de 1,1 milliard d'euros, soit -11,5%.

Office National de l'Emploi (ONEM)
Boulevard de l'Empereur 7-9
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.onem.be>

Communicatiedienst RVA Service
Communication ONEM
02 515 42 81 (NL)
02 515 42 82 (FR)
dircom@rva.be